

UE DROIT DE LA MER ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN	
EC 1 : Droit de la mer et de la pêche	
MINEUR	ECTS 2
Responsable d'EC : Catherine ROCHE (PR ULCO)	
Intervenant : Catherine ROCHE	
Volume horaire global de l'UE/EC : 12h CM, 8h TD	
Objectifs	Comprendre les normes juridiques applicables aux différentes zones de la mer et le statut de chaque zone. Connaître la réglementation internationale, européenne et nationale de la pêche.
Contenu	Zonage de la mer et compétences associées : les différents zonages, les règles applicables, les compétences, droits et devoirs de chacun (Etats, personnes publiques ou privées, organisations internationales) dans chaque zone. Réglementation internationale européenne et nationale de la pêche, mise en œuvre en France.
Organisation pédagogique	CM et TD en présentiel et/ou à distance. TD en salle informatique. Travaux dirigés de recherche de documents juridiques et informations liées.
Connaissances et compétences acquises	Connaissances : Les connaissances juridiques essentielles en droit de la mer et de la pêche. Compétences : Savoir retrouver une information juridique et les textes à jour applicables. Comprendre les textes juridiques relatifs au sujet.
Type et secteur d'activité auxquels cette EC prépare	Tout secteur d'activité en lien avec la formation, notamment chargé de mission en gestion de l'environnement ou en aménagement du littoral au sein collectivités territoriales, bureau d'études ou services environnements de ports maritimes...
Modalités de contrôle des connaissances	Examen sur PC en salle informatique.
Acquis et Pré-requis conseillés	Sans